

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le

**SLO**

ID : 030-213000284-20221201-2022\_12\_047-CC

Département du GARD  
Arrondissement de Nîmes  
Ville de BAGNOLS-SUR-CÈZE  
Service Commande Publique  
Domaine Commande Publique

## DÉCISION MUNICIPALE 2022 - 12 - 047

**Objet : Marché de travaux n° 20223028T02 concernant la construction d'une salle réservée aux associations - complexe Sportif Saint-Exupéry à Bagnols-sur-Cèze**

**Le Maire,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses annexes ;

Vu la délibération n° 2020-07-022-a du 3 juillet 2020, relative à la délégation du Conseil municipal au Maire ;

Considérant que la commune de Bagnols sur Cèze souhaite effectuer des travaux de construction d'une salle réservée aux associations - complexe Sportif Saint Exupéry ;

Considérant que les services proposent de faire exécuter ces travaux par un ou plusieurs opérateurs économiques au moyen d'un marché public ;

Considérant que le marché public est décomposé en 10 lots :

Lot 01 : Voiries et réseaux Divers

Lot 02 : Gros Œuvre / Maçonnerie

Lot 03 : Charpente Couverture

Lot 04 : Cloison Doublage Isolation

Lot 05 : Menuiseries Intérieures Extérieures

Lot 06 : Carrelage Revêtements

Lot 07 : Ferronnerie

Lot 08 : Façades

Lot 09 : Electricité courants faibles

Lot 10 : Plomberie Sanitaires Chauffage

Considérant que la dépense totale prévisible peut être évaluée à 200 000 € HT ;

Considérant le délai global estimatif des travaux est de 11 mois ;

Considérant que compte tenu du montant susvisé et de la durée envisagée, la mise en œuvre de ces prestations a fait l'objet d'un marché public à procédure adaptée, dans les conditions prévues par le code de la commande publique ;

Considérant la mise en concurrence organisée par les services concernés avec un degré de publicité adéquat, avec notamment :

- La publication et la mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme « bulletin officiel des annonces des marchés publics » Avis n°22-59511 ; le 26/04/2022,

- La publication et la mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme acheteur « marchés-sécurisés » du pouvoir adjudicateur, le 26/04/2022,

- La date limite de réception des offres était fixée au 17/05/2022 à 12h00 ;

Considérant que les entreprises suivantes ont répondu dans le délai et les conditions impartis dans le règlement de Consultation :

- Lot 1 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS :
- EIFFAGE ROUTE GRAND SUD
- ROBERT TP
- MAC 2
  
- Lot 2 : Gros Œuvre / Maçonnerie
- SOLEIL CONSTRUCTION

- SGS TRAVAUX
- RODARI CHARLES
- ETABLISSEMENT SALVADOR
- BATRI DIAZ CONSTRUCTION
- MAC 2
  
- Lot 3 : Charpente Couverture
- SGS TRAVAUX
- ETABLISSEMENT SALVADOR
- MAC 2
  
- Lot 4 : Cloison Doublage Isolation
- SOLELEC
- SGS
- KAZAN
- CPI
- TRESQUOISE
- MAC 2
  
- Lot 5 : Menuiseries Intérieures Extérieures
- TARDIEU
- MAC 2
  
- Lot 6 : Carrelage Revêtements
- MCN CONCEPT
- MAC 2
  
- Lot 7 : Ferronnerie
- MAC 2
  
- Lot 8 : Façades
- MAC 2
- SGS
  
- Lot 9 : Electricité courants faibles
- MAC 2
  
- Lot 10 : Plomberie Sanitaires Chauffage
- MAC 2

Considérant les critères de sélection des offres avec leur pondération pour tous les lots, à savoir :

1. Prix des prestations : 60%
2. Valeur technique : 30%
3. Référence similaire : 10%

Considérant qu'au regard de l'analyse des pièces de l'offre, le pouvoir adjudicateur a admis l'ensemble des offres pour les 10 lots pour une analyse approfondie.

- Considérant que suite à l'analyse des offres établie par le maître d'œuvre, il a été proposé d'attribuer aux entreprises suivantes :
  
- Lot n°1 - EIFFAGE ROUTE GRAND SUD
- Lot n°2 – MAC 2
- Lot n°3 – MAC2

- Lot n°4 – MAC 2
- Lot n°5 – MAC 2
- Lot n°6 – MCN CONCEPT
- Lot n°7 – MAC 2
- Lot n°8 - SGS
- Lot n°9 – MAC 2
- Lot n°10 – MAC 2

## DÉCIDE

- **de conclure** pour la collectivité, le marché n° 20223028T02 concernant la construction d'une salle réservée aux associations - complexe sportif Saint Exupéry à BAGNOLS-SUR-CÈZE dans les conditions suivantes :

Pour le Lot n°1 – VOIRIES ET RESEAUX DIVERS - avec EIFFAGE ROUTE GRAND SUD situé Site Industriel le Millénaire - 178 Chemin des Terres du Château 84430 MONDRAGON – Siret 398 762 211 00454 pour un montant global de 29 994.40 € HT ;

Pour le Lot n°2 - Gros Œuvre / Maçonnerie - avec SARL MAC 2, situé Route d'Avignon Le Village 30330 Connaux, Siret 538 226 051 00026 pour un montant global de 79 260,39 € HT ;

Pour le Lot n°3- Charpente Couverture – avec SARL MAC 2, situé Route d'Avignon Le Village 30330 Connaux , Siret 538 226 051 00026 pour un montant global de 47 444.88 € HT ;

Pour le lot n°4 - Cloison Doublage Isolation – avec SARL MAC 2, situé Route d'Avignon Le Village 30330 Connaux, Siret 538 226 051 00026 pour un montant global de 21 643,94 € HT ;

Pour le lot n°5 - Menuiseries Intérieures Extérieures - avec SARL MAC 2, situé Route d'Avignon Le Village 30330 Connaux, Siret 538 226 051 00026 pour un montant global de 24 255,66 € HT ;

Pour le lot n°6 - : Carrelage Revêtements – avec MCN CONCEPT situé 478 ROUTE DE LA GRAVE 84210 ALTHEN DES PALUDS, Siret 503 474 496 00042 pour un montant global de 13 273,50 € HT ;

Pour le lot n°7 – Ferronnerie – avec SARL MAC 2, situé Route d'Avignon Le Village 30330 Connaux, Siret 538 226 051 00026 pour un montant global de 13 598,00 € HT ;

Pour le lot n°8 – Façades – avec SGS TRAVAUX situé PI ROGER ISNARD CCIAL LES PRIADES 30133 LES ANGLES, Siret 850 787 128 00022 pour un montant global de 7 698,80 € HT ;

Pour le lot n°9 - : Electricité courants faibles - SARL MAC 2, situé Route d'Avignon Le Village 30330 Connaux, Siret 538 226 051 00026 pour un montant global de 20 295,00 € HT ;

Pour le lot n°10 - Plomberie Sanitaires Chauffage - SARL MAC 2, situé Route d'Avignon Le Village 30330 Connaux, Siret 538 226 051 00026 pour un montant global de 23 415,00 € HT.

- **de prendre acte** que ce marché porte engagement de la collectivité et des entreprises susmentionnées ci-dessus, dans les conditions administratives, techniques et financières qui y sont définies.

Fait à Bagnols-sur-Cèze,  
le 1<sup>er</sup> décembre 2022



Le Maire,  
Jean-Yves CHAPELET

